N° 124 — 19e Année

CINQ CENTIMES LE NUMERO

Samedi 4 Mai 1907

REDACTION :
ROUBAIX, rue de la Concorde, 7 (près la place du Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 55

Siège administratif :
Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES. . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . 1 fr.

Les annonces seront reçues aux bureaux de journal ; à Paris, dans nos bureaux 30, rue Taitbout.

TÉLÉPHONE
A ROUBAIX : N° 051 | A TOURCOING : N° 157
A LILLE : N° 97

Lire plus loin :

— Un enfant brûlé vif à Fourmies.

— Vingt et un avortements à Courrières.

OPINIONS

L'ÉTAT

Si nous ignorions que les chefs du syndicalisme révolutionnaire sont des anarchistes, nous en serions avertis par les termes mêmes de leurs proclamations où, à chaque instant, ils se déclarent les ennemis de l'Etat.

Nous ne voyons aucun mal à ce qu'on ose passer au crible les notions les plus sacrées. C'est sans aucune indignation que nous entendons blasphémer contre l'Etat. Et si l'on devait nous démontrer que le mot et la chose sont détestables, nous nous empresserions de les détester. Les signataires du factum de Nantes, entr'autres, l'ont essayé : ils n'y ont pas réussi. Ils auraient pu citer abondamment Proudhon ; ils se sont contentés de citer M. Clémenceau. Proudhon n'était pas un ennemi de l'Etat. On conviendra que M. Clémenceau ne l'est pas davantage. Quiconque écrit, même en français très pur, court le risque de n'être pas compris.

Proudhon, et après lui M. Clémenceau, ont répété cent fois qu'il convient de réformer l'Etat ; que ses droits ne sont pas sans limites ; que trop souvent on a commis des crimes en son nom ; que son droit est nul s'il est contre la justice. Et, certes, il n'y a rien de plus vrai. Ce sont là de grandes vérités que tout citoyen a le droit de penser, que tout écrivain a le devoir de répéter pour l'enseignement du peuple. L'Etat fut barbare, sauvage, inique bien souvent, au cours des siècles ; mais il tenait ces grands vices des hommes mêmes qui le constituaient. Personne morale, il est composé de toutes les personnes vivantes et pensantes qui respirent le même air, dans le même temps, entre des frontières délerminées. Il est, comme elles, tour à tour ignorant, violent, impétueux, cruel, religieux ou indifférent, laborieux ou paresseux, grossier ou aublif ; ou humain, juste, bienveillant et libre. Il est le point où toutes les consciences réunissent leurs rayons.

Toutefois, son évolution est beaucoup plus lente que celle des idées ; il faut qu'une génération accomplisse un grand effort pour élever l'Etat à la mesure de son idéal. C'est l'œuvre à laquelle les républicains se sont attachés. Ils s'efforcent de perfectionner l'Etat. Ils le veulent mieux ordonné, pour que ses fonctions s'accomplissent avec moins de frottement et avec plus de rendement utile. Ils le veulent plus juste, afin que ses bienfaits s'étendent sur l'universalité des citoyens. Ils le veulent plus humain, pour que l'exercice de son pouvoir exige moins de souffrances. Ils le veulent modéré dans son autorité, pour que la liberté de l'individu en éprouve moins de gêne. Mais ils se gardent bien de souhaiter sa suppression ou de briser sa force. A mesure qu'ils lui demandent plus de services, ils entendent aussi lui donner plus de souplesse, d'énergie, de complexité. Car l'Etat, c'est tout simplement la collectivité nationnie érigée en personne morale ; la plus haute et la plus parfaite association d'intérêts qui soit.

Il est la forteresse des faibles contre les forts. Et il y aura toujours des forts tout disposés à abuser de leur force, et des faibles qui réclameront aide et protection. Où l'Etat est débile, les faibles seront écrasés.

La Chine a connu la plus belle organisation sociale qu'il y ait eue au monde. Elle avait pour pierra de voûte un gouvernemant accepté de tous, devant qui tous étaient égaux. Le jour où la notion d'Etat s'est affaiblie, une aristocratie de mandarins a opprimé la foule, et cette anarchie dure encore.

Quand l'Empire romain tomba, il n'y eut plus d'Etat. Chacun fit ce qu'il voulut. Les audacieux et les habiles furent chefs de bandes. Ils érigèrent sur les collines des forteresses redoutables et chacun d'aux régna sur un petit pauple d'esclaves. A côté d'eux, les prêtres établirent leur pouvoir ; et le monde civilisé, partagé entre barons et évêques, entra pour mille ans dans la barbarie.

Ce fut pour réaliser à ces maîtres innombrables que, d'instinct, les faibles reconstituèrent l'Etat dans la personne du roi. Tout le moyen-âge est un long effort pour ériger la souveraineté d'un seul au-dessus des puissances secondaires, locales, d'autant plus inaupportables.

Légistes, marchands, paysans, au cours de quarante générations, n'ont eu qu'un rêve : bâtir plus haut que les tours féodales, plus haut que les flèches des abbayes et des cathédrales, un donjon si puissant qu'il les bravât toutes et qu'elles fussent toutes asservies sous son ombre.

Et quand le donjon fut bâti, quand les privilèges et les petites tyrannies furent sans force, le peuple entra dans l'édifice qu'il avait construit, il jeta du haut qu'il put la tête du dernier de ces rois qu'il y avait logés lui-même, et, maître souverain désormais, il abattit en un jour tout ce qui restait debout des servitudes abolies.

Il est toujours le maître dans sa maison. Mais au dehors, les privilèges ont refleuri. Et, par une loi de nature dont il ne faut point s'étonner, les forts du nouveau régime, les habiles, les audacieux, se dressent contre l'Etat qu'ils abhorrent. Une tempête de malédictions hurle sans cesse contre lui. Riches terriens enragés de rencontrer autour d'eux des résistances impunies, seigneurs de l'usine moins inquiets que furieux à l'idée que leurs ouvriers peuvent oser des grèves qu'aucun pouvoir ne réprime, princes du négoec et de la banqua toujours incertains dans la jouissance de leurs privilèges, tous excusent l'Etat qui prélève sur leur fortune une trop faible part, — qu'ils jugent excessive, — tous rêvent tout haut d'un régime sans antraves où l'expansion des énergiea individuelles, dans une lutte sans pitié ni remords, permettrait d'ériger sur la servitude de tous la fortune illimitée d'une élite.

Ecoutez-les clamer contra fa tyrannie de l'Etat qui s'impose dans l'usine at jusque dans l'atelier secondaire ! Ils révaient d'un gendarme. L'Etat-Providence leur fait horreur.

Et tandis qu'ils se lamentent, d'autres clameurs s'élèvent de la foule. A cet Etat que nos anarchistes exècrent et dénoncent comme le plus effreux des tyrans, la multitude des travailleurs n'e cessé de réclamer des lois protectrices, des mesuras gouvernementales bienfaisantes, et alle fes a obtenues. Les paysans ont voulu qu'on les protégeât contre la concurrence étrangère. L'Etat laur a donné les droils de douane. Ils ont sollicité des rigueurs contre la fraude, et si les foir valaient par leur propre puissance, la fraude aurait cent fois disparu. Les ouvriers ont dit : « Nos ateliers sont des taudis. » L'Etat leur e donné des lois sur l'hygiène. Ils ont dit : ? On accable de travail nos femmes et nos enfanls. » La loi est intervenue lrois fois eh faveur des enfants et des femmes. On a fait pour eux la loi sur les accidents du travail, la loi des mineurs, la loi des prud'hommes ; on a édicté la repos hebdomadaire. Ils ont les syndicals, ils ont le droit de grève. Demain, ils auront les retraites ouvrières!... Que l'Etat sombre et meure, que resterait-il de ces garanties ? A qui les faibles en demanderont-ils de nouvelles ?

Malheureux qui maudissez l'Etat, ne voyez-vous pas qu'il n'est rien autre chose que le Nombre ? Et le Nombre, c'est vous-mêmes !

Vous pourrez suggérer au peuple toutes les folies, y compris celle d'abdiquer. Il est souverain ! Que serait-il dans la cité de votre rêva ? Il est fort, derrière cette muraille qu'ont bâtie ses aleux. N'espérez point qu'il vous aide à la détruire, et ne vous étonnez point si, pour la défendre, ceux qui ont retenu les leçons du passé sont prêts à user s'il le faut de toutes les armes qu'ils y trouveront contre votre aberration et votre folie !

Gustave RIVET.
Sénateur.

La Politique

Si l'on avait besoin de se renseigner sur le degré d'enthousiasme que les prédications antimilitaristes provoquent dans les masses, l'incident de la place de la République serait, à ce sujet, d'une clarté lumineuse.

Le révolutionnnire Jacob Law n'avait pas achevé de tirer ses cinq coups de revolver sur les jeunes soldats, fils de travailleurs, auxquels il s'en est pris sauvagement, que la foule se mettait en devoir de le lyncher. Sans les agents de police, il ne serait pas sorti vivant de l'aventure.

On a donc d'autant plus raison de sévir contre les propagandistes de la crosse en l'air qu'ils soulèvent la réprobation du pays tout entier, en même temps qu'ils peuvent conduire des individus mal équilibrés à commettre les actes les plus criminels.

En dehors de l'attentat de Paris, la journée du 1er mai n'a été marquée que par quelques rares bagarres, n'ayant aucune importance, ce qui prouve bien que les efforts de la Confédération du Travail demeurent sans effet appréciable sur les masses ouvrières.

Il n'est pas inutile d'ajouter que les mesures préventives du gouvernement ont fait réveiller les agitateurs de profession, qui se sont tenus tranquilles. Rien ne prouve mieux qu'avec un peu d'énergie on en aurait rapidement terminé avec ces meneurs, qui servent surtout la cause réactionnaire.

Enfin, comme épilogue à la fête du 1er mai, la grève des boulangers a pris fin. M. Savoie, le chef des chômeurs, a dû reconnaître qu'il était impossible de continuer une grève qui n'avait pas fait manquer Paris d'une seule bouchée de pain. — après quoi les camarades ont voté la reprise d'un travail qui n'avait jamais cessé !

C'est un échec sensible pour Bousquet et consorts, — car, de l'aveu même de ces derniers, il ne faut pas espérer pouvoir recommencer la plaisanterie avant plusieurs années.

Henry JAGOT.

L'AVORTEMENT AU PRESBYTÈRE

Nouveaux détails

Comment un Curé de campagne égaye une vie monotone

LES "PETITES COUSINES" DE L'ABBÉ GALANT

Cherbourg, 3 mai.

L'abbé Larquemin vint s'installer à Blosville dans les premiers jours du mois de juillet de l'année dernière. L'église était petite, mais le presbytère était spacieux, confortable et comportait certaines dispositions extérieures qui, tout de suite, plurent au curé. C'est ainsi qu'il remarqua avec satisfaction que l'on pouvait y accéder par des chemins tracés à travers champs, sans être obligé de traverser la rue principale et unique du village.

Il sut se faire aimer des dévotes

Le nouveau curé sut plaire à ses paroissiens, et n'aut pas de peine à gagner la confiance des femmes ; parce qu'il avait la parole facile, elles lui trouvèrent un beau talent d'orateur, et parce qu'il différait réellement de tous les prêtres qu'elles avaient jusqu'alors connus, par son langage, ses manières et se conduite, elles l'admirèrent, et sincèrament l'aimèrent : elles le disent avec un accent de sincérité auquel on ne saurait se méprendre, elles sont encore convaincues qu'il n'est pas coupable. L'avenir leur réserve une désillusion, qui pour avoir été longue à venir, n'en sera que plus cruelle.

L'abbé, d'ailleurs, ne les payait guère de retour, et quand il parlait d'eux, il les traitait avec une désinvoltura qui les eût profondément affectés s'ils avaient pu l'entendre. A ses collègues des environs, il ne les désignait jamais autrement que par cette expression « mes naturels de Blosville », et il se plaisait volontiers à conter, non sans malice, ce qu'il appelait « leurs petites bêtises ». Ses mœurs passaient pour irréprochables — singulière ironie — parce qu'au lieu de prendre à son service une servante entre deux âges, il avait préféré faire venir de Saint-Vaast-la-Hougue son père, vieillard à peu près sourd et à la vue basse, lequel, n'entendant rien et ne voyant pas grand-chose, faisait l'affaire à merveille. Le père Larquemin eut sa chambre au deuxième étaga du presbytère. Ses fonctions consistaient à balayer aussi proprement que possible et à veiller sur la basse-cour. Ainsi fut réglée sa vie.

Les excursions de l'abbé

L'abbé, lui, organisa la dienne autrement ; bien qu'on ne lui connût aucune ressource personnelle, il fit l'acquisition d'un cheval et d'une voiture, augmenta son mobilier, compléta sa garde-robe de plusieurs costumes civils et réunit dans sa bibliothèque les ouvrages les plus variés traitant de sujets n'ayant aucun rapport avec les questions religieuses. Les offices obligatoires expédiés, et ils ne prenaient jamais beaucoup de temps, même le dimanche, l'abbé retroussait les manches de sa soutane, attelait lui-même et partait pour des promenades lointaines, si fointaines même qu'il en oubliait quelquefois de rentrer coucher à la cure. Il calmait les inquiétudes qui se manifestaient à son retour en donnant cette explication facile qu'il s'était attardé chez un smi qui n'avait pas voulu le laisser partir et lui avait offert l'hospitalité.

Les habitenta de Sainte-Mère-Eglise, qui la voyaient passer se dirigeant sur Montebourg, s'étaient bien souvent demandé ce qui pouvait l'attirer toujours du même côté. Quelquefois, il poussait plus loin, soit à Carentan, soit à Valognes, d'où il rapportait des médicaments qu'il expédiait ensuite par colis postal à l'abbaya où Jeanne Leblond était institutrice. Ceci est la démonstration évidente que, contrairement à ce que l'on avait supposé tout d'abord, la jeune fille l'avait mis au courant de l'état de grossesse dans lequel elle se trouvait, dès le jour où elle s'en était aperçue. L'abbé s'était alors procuré un manuel de médecine qui, d'ailleurs a été saisi, prenant note des drogues et médicaments qui s'y trouvaient indiqués, et se procurant ce qu'il pouvait, n'ayant pas d'ordonnance de médecin.

Les petites cousines

L'état de la jeuna fille ne le préoccupait cependant pas au point de l'empêcher de recevoir des « cousines » qui venaient de Bretagne ou d'ailleurs, lui faira des visites plus ou moins longues, selon les circonstances. Peu de temps avant le décès de Mlle Leblond, l'une d'elles demeura quinze jours au presbytère, sans que personne y trouvât à redire, sauf la curé de Chef-du-Pont, qui connaissant l'aventure de Tourlaville, savait à quoi s'en tenir sur la moralité de son collègue, et quesl sur sa parenté avec sa « cousine ».

Ca prêtre se trouvait précisément avec sa sœur à la gara du Chef-du-Pont, le mercredi 10 avril, à l'arrivée du train de cinq heures du soir. Parmi les personnes qui en étaient descendues, il vit una jeuna fille gagner le passage à niveau, au lieu de traverser les salles d'attente de la gare, et monter dans une voiture, à côté de l'abbé Larquemin, qui était venu l'attendre : « Encore una nouvelle cousine ! » dit-il. « L'abbé la salue, fit observer sa sœur ; tu na vas pas lui dire bonjour ? » « Je crois qu'il n'y tient pas, répondit-il ; cela le dérangerait ».

Cella que le curé de Chef-du-Pont prenait pour une « nouvelle cousine », était Jeanne Leblond qui, après sa visita à la sage-femme, venait rendre compte à Larquemin de ce qui avait été fait, et passer la nuit avec lui avant de rentrer à Cherbourg.

Une utile amie

La personne qui vint, pendant une quinzaine de jours, villégiaturer au presbytère de Blosville est une jeune femme de trente-trois ans, laquelle habile, avec son père, une localité voisine de Cherbourg. Son frère, qui fut autrefois l'un des condisciples de l'abbé Larquemin au séminaire de Coutances, est aujourd'hui missionnaire et exerce son ministère au delà des mers.

Elle fut, pour ainsi dire, le trait d'anion entre la famille Leblond, chez laquelle elle fréquentait, et le curé de Blosville. Une active correspondance qui s'établit entre eux après le départ de M. Larquemin pour sa nouvelle curé, est là pour le démontrer. L'abbé avait intérêt à connaître ce qui se passait et ce que l'on disait dans la familla de son amie ; et la jeune femme qu'il avait chargée de ce soin s'acquittait très scrupuleusement de sa mission. A Blosville, elle était une « cousine», de même qu'une dama Louise R..., aimable veuve qui tenait une auberga à Portbail et qui, aujourd'hui, est remariée.

Confesseur et médecin... — Les petites retraites

Nous ne recherchera pas toutes les « cousines » de l'abbé Larquemin ; la tâche serait peut-être ardue... Toujours est-il que, sans se connaître, elles se remplaçaient à tour de rôle au presbytère. La curé, qui aimait le changement, les employait suivant leurs capacités. Elles économisaient ainsi une domestique. Le pauvre vieux père Larquemin taisait bien ce qu'il pouvait, mais au fond il n'était pas bon à grand'chose.

Par ce roulement, très ingénieux ma foi, le ménage était toujours bien entretenu et la cuisine ne laissait rien à désirer. Ces excellentes paroissiennes n'arrivaient jamais les mains vides; elles rivalisaient même de délicates attentions, car elles ne savaient rien refuser à ce cher abbé. Elles appelaient cela « faire une petite retraite ». C'est l'explication donnée par celle qui renseignait l'abbé sur les affaires de Tourlaville. Il était cependant une pièca au presbytère qui leur était consignée ou à peu près ; c'était la bibliothèque. A certaines heures de la journée, l'abbé s'y enfermait à-clef et il entendait qu'on ne le dérangeât sous aucun prétexte. Un jour de la première semaine du mois d'avril il y demeura un après-midi tout entier, bien qu'il fît un beau soleil engageant à la promenade. Il venait de recevoir un paquet d'un pharmacien de Paris qui, *conformément à une commande qu'il lui avait* adressée, lui expédiait du salran, de l'aloès, de l'ergotine, de l'acétate de plomb et de l'apiol. Des restes de tous ces produits ont été, du reste, retrouvés et naturellement saisis.

Pour justifier leur présence chez lui, l'abbé donna à M. Oudaille celte explication :

— Dans des pays comme celui-ci, où les « naturels », il n'employait jamais d'autre terme pour désigner les habitants de Blosville, vivent dans l'ignorance de bien des choses; c'est toujours au curé que l'on s'adresse. Des mères de famille, des jeunes filles préfèrent presque toujours nous conter les petites indispositions qui les ennuient que d'aller trouver un médecin. Elles viennent à nous sous prétexte de confession et nous les soignons par-dessus le marché.

Ces drogues étaient surtout destinées à Mlle Leblond qui déjà en avait fait usage. L'inculpé qui depuis son incarcération est au secret, a reconnu également que l'institutrice ne lui avait point caché l'objet de sa visite à la sage-femme de La Haye-du-Puits. Et voici comment elle se serait exprimée à ce sujet.

Le récit de la victime

Quand j'entrai dans la boutique du rez-de-chaussée, un homme me reçut qui était occupé à réparer des bicyclettes. Il me conduisit au-dessus où se trouvait Mme Rouneau. Je ne lui cachai pas qui j'étais et ce que j'attendais d'elle. Elle fit d'abord la grimace en me disant qu'elle avait déjà eu une histoire et qu'elle ne tenait pas à recommencer ; une application le décidérent. Elle me fit monter alors dans une chambre du second étage et je me couchai. L'opération qu'elle pratiqua sur moi me causa une brûlure atroce et il me sembla que mes chairs se déchiraient. Quand ce fut terminé, je lui demandai ce que je lui devais : elle me réclama 300 francs. J'avais un billet de 100 francs sur moi, je le lui donnai ; elle voulut bien faire crédit pour le reste, et, comme je conservais quelque inquiétude pour l'avenir, elle me congédia en me disant : « Ne craignes rien, vous n'êtes pas la première à qui je rends un service de ce genre. »

C'est alors que Mlle Leblond expédia à l'abbé Larquemin le télégramme dont nous avons parlé. Ella dina de lort bon appétit dana una auberge près de la gare et prit le train pour Blosville où ella devait passer la nuit.

L'enquête à Tourlaville

Le rôle, la conduite et l'attitude de certaines personnes qui furent témoins de l'agonie de l'institutrice et l'entourèrent à ses derniers moments ont besoin d'être précisés. Aussi, M. Davaine, chargé de l'instruction, a-t-il prescrit au commissaire spécial, M. Oudaille, de se rendre à Tourlaville où réside en ce moment la famille Leblond et d'entendre séparément et contradictoirement au besoin, tous ceux qui ont approché du lit de la moribonda dans la journée du 11 avril depuis l'heure de son arrivée jusqu'à sa mort.

M. Oudaille commencera par entendre, sous la foi du serment, les explications de la domestique d'abord et de Mme Leblond ensuite. Le commissaire devra faire préciser aux témoins la genre de soins qui leurent donnés à la malade, ce qu'il advint du fœtus après la délivrance, les conditions dans lesquelles on changea les draps du lit, qui procéda à la toilette mortuaire et qui fit le fameux paquet donné à Mme Pillot, la blanchisseuse du lavoir de la Guéranderie.

LES SYNDICATS DE FONCTIONNAIRES

Le Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste chez M. Briand

Paris, 3 mai.

La délégation du bureau du comité exécutif du parti radical et radical-socialiste a été reçue par M. Briand. Elle était composée de MM. Georges Robert, rédacteur en chef du *Progrès du Nord*, président ; Buisson et Cahen, vice-présidents ; Strauss, l'abbé Champville et Chauvin, secrétaires ; elle a présenté au ministre les ordres du jour votés par la comité exécutif dans sa séance du 1er mai. Le ministre a fait observer que le préfet de la Seine avait pris sa décision en toute indépendance et sans avoir reçu du Gouvernement aucune indication ; que lui-même n'était pas encore saisi de la question Nègre comme juge d'appel ,mais qu'il pouvait l'être, et qu'il lui était dès lors impossible, en tant que juge, de faire connaître par avance ses sentiments sur le fond de l'affaire ; il a ajouté que si la question lui était soumise il statuerait en sa conscience ; il était tout disposé à écouter les observations d'ordre politique qui lui seraient présentées par la délégation.

Un échange de vues a eu lieu ensuite ; les délégués ont appelé l'attention du ministre sur l'inquiétude que pourrait faire naître chez les instituteurs le fait de passer outre, dans le sens de la sévérité, à un avis motivé du Conseil départemental. M. Briand a répondu que le cas de M. Nègre n'engageait qu'une question de pure discipline et que ni le ministre ni M. le préfet ne sont liés d'une manière absolue par les avis des conseils départementaux, que cela résulte tant des délibérations de la Chambre que de la jurisprudence constante du ministère de l'Instruction publique, laquelle s'appuya sur la nécessité de mettre l'autorité là où existe la responsabilité. Les délégués ont encore insisté sur le caractère anormal des poursuites dirigées contra les fonctionnaires pour une affiche qui ne comportait que des signature de collectivités.

M. Briand a fait observer qu'un argument de cette nature, s'il était admis comme règle absolue, mettrait le ministre dans cette situation que, responsable des actes de ses subordonnés, il ne trouverait plus en face de lui, si ses actes étaient répréhensibles, que des collectivités anonymes et par conséquent intangibles. Le ministre a affirmé, d'ailleurs, les intentions fermement républicaines du gouvernement qui, loin de vouloir se prêter à aucune réaction contre le régime légal des syndicats, est, au contraire, désireux de le voir s'élargir et se fortifier, notamment par une législation sur le contrat collectif du travail, l'accession des syndicafs à la propriété, etc.

Le gouvernement a été conduit à des actes non de réaction, comme l'ont dit certains, mais de répression nécessaire, précisément parce qu'il a un programme de réformes très large qui ne peut étra réalisé que si l'ordre est assuré dans le pays et si l'esprit de discipline règna parmi les fonctionnaires dont, du reste, l'immense majorité est trop pénétrée de sentiments républicains pour se détourner de ses devoirs.

La délégation a remercié le ministra des communications qu'il a bien voulu lui faire et lui a exprimé toute sa confiance en ses sentiments d'équité.

A la Fédération des Syndicats d'Instituteurs

Paris, 3 mai.

Le conseil d'administration de la fédération des syndicats d'instituteurs a'est réuni à l'université populaire de la rue de Saintonge pour « examiner la situation ».

Le comité fédéral n décidé de confier les fonctions de secrétaire appointé à M. Nègre et de lui assurer ainsi, sur la caisse fédérale, l'intégralité du traitement qu'il touchait comme instituteur. M. Nègre se consacrera exclusivement à l'œuvra de propagande et à l'organisation de la fédération. Le conseil poursuivra néanmoins l'annulation da l'arrêté de révocation et tera tous ses efforts pour obtenir la réintégration de son secrétaire.

Au groupe socialiste unifié

Paris, 3 mai.

Le groupe socialista unifié a'est réuni au Palais-Bourbon, sous la préaidence de M. Allemana, pour délibérer sur les mesures prises par le gouvernement contra les syndicats de fonctionnaires et la confédération générala du travail. M. Jaurès n'assistait pas à la réunion qui ne comprenait qu'une vingtaine de membres du groupe.

Le groupe a entendu d'abord M. Nègre et MM. Clavier et Almaric qui viennent d'être révoqués.

Après une discussion asses longue, le groupe a'est ajourné à mardi pour prendre ses décisions définitives. Mais il est entendu déjà que des interpellations seront déposées dès la rentrée, l'une sur la politique générale du cabinet et l'attitude du gouvernement vis-à-vis da la confédération générale du travail, l'autre sur les syndicats da fonctionnaires.

Le groupe a décidé, d'autre part, de rédiger un manifeste pour protester contre l'attitude du gouvernement.

Un faux aumônier originaire de Bailleul

ARRÊTÉ POUR ESCROQUERIE

Meaux, 3 mai.

On vient d'arrêter, sur mandat du parquet de Bayonne, l'abbé F..., originaire de Bailleul et qui se disait aumônier du pensionnat de Toulon.

On a appris, grâce à des renseignements venus da Bayonne, que le pseudo aumônier s'était efforcé depuis plusieurs années, de mettre la main sur tout ou partie de la fortune de la comtesse d'Abarigny d'Arrau, habitant le château de Saint-Jean-de-Luz. Cette dame a fini par se plaindre à la justice, à laquella elle a dénoncé les agissements et les moyens employés par ce rémisier en soutane, pour s'emparer de son avoir. L'abbé F..., bien connu dans le pays basque, recevait au manoir une hospitalité large et généreuse, dont il semble avoir profité pour tromper la confiance de la châtelaine.

INFORMATIONS DIVERSES

Mouvement diplomatique

Paris, 3 mai. — Le gouvernement français a damandé l'agrément des gouvernements intéressés pour :

1° La nomination de M. Bourgarel, ministre de France en Roumanie, en qualité de ministre de France en Bavière, en remplacement de M. Dumaine, nommé à Mexico ;

2° La nomination de M. Blondel, ministre de France à Mexico, en qualité de ministre en Roumanie.

Découverte d'ossements dans le grenier d'un ancien couvent

Agen, 3 mai. — Un ouvrier qui visitait hier les combles de l'ancien couvent des Filles de la Croix-d'Aiguillon, récemment acheté par la municipalité qui va y transférer l'école supérieure de garçons, a découvert dans un grenier obscur, situé au-dessus de la chapelle, des ossements humains qui paraissent avoir appartenu à une femme. Les commentaires vont leur train, au sujet de cette découverte macabre qui défraya toutes les conversations.

Horrible mort d'un soldat

Epinal, 3 mai. — Le soldat Chaveaux, du 41e d'infanterie, en garnison à Bruyères, montait un cheval d'officier qu'il faisait promener. Le cavalier suivait la route qui longe la voie ferrée. Un train de marchandises arrivait. Le cheval donna des signes de frayeur, un coup de sifflet le fit se cabrer et partir au galop. Il dépassa le train et se trouva bientôt en face de la barrière fermée du passage à niveau. Le cheval affolé voulut sauter par-dessus la barrière, mais son train postérieur resta engagé sur la traverse supérieure. Le soldat fut projeté en avant et vint s'abattre sur le rée entre les deux rails, à cinq mètres de la locomotive qui s'avançait. Avant que le convoi ait pu stopper, le malheureux, qui commençait à se relever, fut broyé et traîné sur une longueur de dix mètres. Aucune responsabilité ne saurait être attribuée aux agents de la compagnie, et seule la fatalité a tout fait.

Une mère qui s'asphyxie avec son enfant

Bayeux, 3 mai. — La femme d'un nommé Emile Durand, cultivateur à Asnelles, désespérée de voir périclier les affaires de sa ferme, par suite de la négligence de son mari, a'est enfermée avec sa fille âgée de dix ans, dans sa laiterie, après avoir allumé un réchaud du charbon de bois. En rentrant dans la nuit, le mari a trouvé les deux malheureuses étenduea à terre et asphyxiées.

Exploits de matelots

Toulon, 3 mai. — Quatre matelots du « Charlemagne » et de la « Patrie » rencontrant sur le boulevard de Strasbourg un brave cultivateur, Giraud, quarante-six ans, arrivé à peine de Nice, lui demandèrent à brûle-pourpoint de les inviter à boire. L'autre accepta et tout le groupe se rendit dans un bar. Au moment où Lucien Giraud se disposait à remasser la monnaie que le garçon venait de déposer sur le comptoir, ud des matelots s'en empara. Ce fut l'origine d'una discussion qui se poureuivit longtemps, tandis que le groupe descendait vers le port. Tout à coup, rue Racine, le cultivateur se sentit enlever et jeter dans un corridor, où les matelots le piétinèrent et le laissèrent pour mort. Il avait eu, notamment, deux côtes enfoncées. On transporta le malheureux à l'hôpital civil. Son état est désespéré.

Une évasion d'autres

Londres, 3 mai. — Una évasion d'autres, cela n'est pas banal. Malheureusement, cette évasion se complique d'un désastre, car ce sont tous les parcs de Sharcham, en Angleterre, parcs abritant 150.000 moflusques, qui ont été enlevés, le nuit passée, par suite d'une tempête. — Comme l'ostréiculture est l'unique ressource de ce pays, on s'imagine la désolation des habitants.

Une femme qui vend son mari

Vienne, 3 mai. — L'épouse d'un fermier de Nagy-Bajou, petit village hongrois, a mis son mari en vente, si plus si moins qu'un agneau ou un veau que l'on mène au marché. M. et Mme Foros vivaient heureux et sans histoires depuis una vingtaine d'années, quand dernièrement, le mari fut fascinné par les charmes et... les écus d'une riche veuve. Ne pouvant retenir son mari, Mme Foros essaya du moins, en femme pratique, de tirer parti de la situation. Elle alla trouver la veuve et lui offrit de lui vendre son mari. La veuve proposa 625 francs ; la femme légitime en demandait 2.500. Le marché fut conclu à 1.250 francs. Et pendant ce temps, M. Foros fumait tranquillement sa pipe au seuil d'une maison amie.

Explosion dans une mine

Charlestown, 3 mai. — Une explosion, qui s'est produite à la mine Wipple, à Scarlet-rough, est après-midi a fait de nombreuses victimes. Il y avait une centaine d'hommes dans la mine au moment de l'explosion.